

Formulaire ENV EA02B

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Dossier n° :

			/		
--	--	--	---	--	--

Demande d'autorisation pour l'installation et l'exploitation d'une ou de plusieurs citerne(s) d'une capacité supérieure à 2'000 litres

conformément aux exigences de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 et de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) du 28 octobre 1998

1 COMMUNE

2 MAÎTRE D'OUVRAGE – Requéran(t)e

Nom : _____ Prénom : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____
NPA Localité : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

3 AUTEUR DU PROJET (Installateur ou architecte)

Nom : _____ Prénom : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____
NPA Localité : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

4 EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION

N° de la (des) parcelle(s) : _____ N° du bâtiment : _____
Rue, lieu-dit : _____
Genre de bâtiment : ancien en projet
Zones de protection des eaux : S₃ A_u

5 DECLARATIONS GENERALES

Date prévue de mise en service :

Emplacement de(s) la citerne(s) : dans le bâtiment à l'extérieur du autre

Remplacement d'une citerne existante : oui non

Cave spéciale en béton indépendante du bâtiment : oui non

Citerne à double paroi : oui non

Mise en terre : oui non

Matériaux de(s) la citerne(s) : acier polyester matière synthétique

Bac de rétention : acier polyester revêtement PVC

Forme de la citerne : prismatique cylindrique sphérique

Fabricant de la citerne :

Nombre, genre de liquide, contenu et contenance des citernes

mazout diesel essence

(pour les citernes avec colonne de distribution, joindre une demande pour eaux usées)

Nombre de capacité litres/ par citerne

Nombre de capacité litres/ par citerne

Nombre de capacité litres/ par citerne

Nombre total de citernes Capacité totale litres/ par citerne

6 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Chaudière : marque: type-modèle : nombre :

puissance : n° homologation :

Brûleur : marque: type-modèle : nombre :

puissance : n° homologation :

Remarque :

Date : Le maître d'ouvrage :

L'auteur du projet:

Les soussignés confirment que les indications ci-dessus sont exactes et complètes. Ils attestent que l'installation sera conforme aux lois en matière de protection des eaux et de l'air. Ce document est à adresser à l'Office de l'environnement (ENV) avant le début des travaux. Demeurent réservées les exigences des autres domaines de protection (police du feu, Energie, CNA, etc.).

Documents à joindre à la demande : 1 extrait de carte à l'échelle 1/25'000
1 plan de situation à l'échelle 1/500 ou 1/1'000
1 plan du local citerne avec les locaux voisins à l'échelle 1/100

Pour plus de renseignements :

Office de l'environnement – Les Champs Fallat – CH-2882 Saint-Ursanne
t +41 32 420 48 00 – f +41 32 420 48 11 – secr.env@jura.ch

Conditions et proposition de l'autorité locale de contrôle des constructions, resp. de la police du feu :

Si la citerne doit être placée dans un immeuble existant, il y a lieu d'aménager un local réservé à cet effet (local citerne). Le fond du local sera en béton, les murs en maçonnerie, l'ouvrage de protection (bac de rétention) sera sécurisé au moyen d'un revêtement acier, PVC ou polyester.

Cette demande fait partie : d'un grand permis d'un petit permis

Remarques de la commune :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Commune de :

.....

.....

Nom, prénom :

.....

.....

Le maire

Le (La) secrétaire

Signatures :